



Festival PICHOUN

CourtsCourts

21, 23 et 24 juillet 2021

Règlement

QUELS FILMS ?

Des courts métrages français et internationaux pour enfants de 3 à 10 ans, fiction ou animation.

- Sans paroles ou francophones
- D'une durée de 15 minutes maximum

INSCRIPTION

Envoyez nous un mail avec un lien vers votre film ou un fichier à télécharger, les DVD ne sont pas admis.

Adresse : festivalcourtscourts@gmail.com

Date limite d'inscription 15 juin 2021

Le participant s'engage à être en possession de tous les droits du film (musique, film, textes). Dans le cas contraire la responsabilité de l'association ne saurait être engagée. La diffusion du film est à titre gracieux. Le fait d'envoyer un film vaut acceptation du présent règlement.

SÉLECTION

Les films seront sélectionnés par un comité nommé par l'association « Courts métrages dans le Haut-Var ». L'originalité et la qualité technique sont des critères importants.

Les films sélectionnés seront annoncés le 30 juin 2021 sur www.festivalcourtscourts.fr et sur la page facebook.

De plus, les sélectionnés seront contactés individuellement par mail.

FORMAT DE DIFFUSION :

Un fichier vidéo de votre choix (type MKV, AVI, MOV), full HD, 1080p.

Le fichier doit pouvoir être lu par le logiciel VLC. Pas de DCP ni de son 5.1

JURY & PRIX

L'association nomme chaque année un jury indépendant composé de professionnels, d'artistes et d'habitants du Haut Var, afin de décerner deux prix. Les enfants votent pour leur prix : le prix des Pichoun. Les gagnants remportent nos trophées en céramique : les Malons.

PRISE EN CHARGE

La participation est gratuite, on peut envoyer plusieurs films. Aucun frais ne sera pris en charge, mais les réalisateurs ou autres membres de l'équipe d'un film sélectionné souhaitant venir au festival afin d'assister aux projections et de participer à des rencontres avec les enfants, sont les bienvenus. Ils sont invités à contacter l'association pour discuter les possibilités de prise en charge des frais de transport (festivalcourtscourts@gmail.com ou tel: 06 63 66 23 31)

CONDITIONS GÉNÉRALES

L'association s'engage à demander l'autorisation expresse du participant si elle souhaite diffuser l'œuvre ou des parties de l'œuvre en dehors du festival. L'association est chargée de régler les cas non prévus dans le présent règlement. Elle se réserve le droit de modifier ou d'annuler la manifestation.

Les demandes de participation au festival impliquent l'acceptation sans réserve du présent règlement.

CONTACT :

www.festivalcourtscourts.fr

festivalcourtscourts@gmail.com

Association Courts Métrages dans le Haut Var, 900 chemin de Gardure, 83690 Tourtour, FRANCE